



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le **24 SEP. 2021**

Nos Réf. : Cab SSA/JFM/D-21-025056

Mesdames, Messieurs,

Les associations engagées dans le champ de l'action sociale sont en première ligne pour répondre à la détresse de ceux de nos concitoyens qui sont victimes de la précarité.

Tout au long de la crise sanitaire, vous avez joué un rôle essentiel et déterminant. A l'heure où les plus vulnérables ont eu encore plus besoin de vous, et malgré toutes les difficultés rencontrées, vous avez déployé des efforts considérables pour assurer la continuité de vos très nombreuses actions.

Vos associations sont, pour l'Etat, pour la Sécurité sociale et pour les collectivités territoriales, des partenaires indispensables et incontournables des politiques sociales, et souvent à l'initiative des nouvelles politiques publiques.

C'est pourquoi j'ai souhaité organiser un moment de dialogue avec vos membres, bénévoles, salariés, militants, sur les enjeux et les défis que rencontre l'action sociale associative, de leur point de vue, ainsi que sur les expérimentations que vous menez sur le terrain.

Je sais pouvoir compter sur vous pour transmettre cette invitation le plus largement possible et je vous espère nombreux le jeudi 30 septembre à 19h30.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

*Je compte sur vous !
Bien amicalement*

Olivier VÉRAN

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00